

Rénover votre immeuble : dernière chance pour accéder aux aides de la Ville de Paris

Les propriétaires sont appelés à candidater à Eco-rénovons Paris avant le 30 juin 2018

Dans le cadre de la mise en place de son **Plan Climat**, la Ville de Paris a créé en 2016 le programme Eco-rénovons Paris, qui propose aux copropriétés lauréates un accompagnement privilégié dans leur projet et des aides aux travaux. La copropriété de Mme Fleury dans le 11^{ème} arrondissement fait partie des **911 bâtiments lauréats** (28.000 logements). Grâce aux travaux entrepris, cette copropriété pourra **réduire de 42% sa consommation énergétique**, et gagner un **confort de vie immédiat** dans les logements.

D'un changement de chaudière à un projet de rénovation globale

La [copropriété Asile Popincourt](#) (années 70, 68 logements) souhaitait réduire ses **factures excessives** de gaz collectif et s'était positionnée sur un simple changement de chaudière, qui se trouvait en fin de vie. Mme Fleury, présidente du conseil syndical, s'est renseignée sur la question et lors d'une réunion entre copropriétaires organisée par [l'Agence Parisienne du Climat](#) (APC), elle a compris qu'il fallait s'attaquer au problème plus globalement : la façade, la ventilation et les menuiseries méritaient aussi une rénovation et la chaudière était l'élément à revoir en dernier.

Convaincue par ce projet d'**éco-rénovation globale**, Mme Fleury est alors passée à la seconde étape : embarquer l'ensemble des copropriétaires. L'APC lui a fourni les clés de compréhension techniques, les conseils pratiques, pédagogiques, méthodologiques, et les argumentaires pour mobiliser ses voisins.

« Seuls, nous n'aurions pas pu le faire. Au début je n'y connaissais rien et grâce à l'accompagnement du conseiller éco-rénovation, j'ai pu construire un **projet de qualité** et le présenter à l'ensemble de l'immeuble », exprime Mme Fleury, reconnaissante. Le conseiller a accompagné la copropriété dans sa candidature au programme Eco-rénovons Paris, dont les aides financières ont été, selon Mme Fleury, un vrai déclencheur pour le vote des travaux.

Aussi, **9 ménages modestes vont pouvoir bénéficier** des aides individuelles du programme Habiter Mieux de l'ANAH pour les aider à réaliser les travaux. « Aujourd'hui les copropriétaires aux revenus modestes me remercient tous les jours d'avoir trouvé un moyen de réduire leurs charges énergétiques », confie Mme Fleury.

Pour ce qui est des propriétaires bailleurs, qui représentent la moitié des copropriétaires, ils ont compris assez rapidement que ces travaux, prévus en avril, allaient augmenter la **valeur patrimoniale** de leur bien et la plupart ont adhéré rapidement au projet.

Eco-rénovons Paris une aide exceptionnelle

Grâce à [Eco-rénovons Paris](#), la copropriété de la rue de l'Asile Popincourt va bénéficier de plus de **115 000 € de subventions**. Les lauréats du programme de la Ville de Paris bénéficient d'aides exceptionnelles pour mener au mieux leurs travaux et atteindre leurs **objectifs énergétiques**. Sans l'aide des conseillers éco-rénovation, beaucoup de copropriétés n'auraient pas eu connaissances des aides du programme Eco-rénovons Paris, des certificats d'économie d'énergie ainsi que des aides individuelles existantes.

Cerise sur le gâteau : un suivi des consommations après travaux

L'immeuble de madame Fleury fait partie d'un **projet d'instrumentation** de 8 copropriétés à Paris lancé par l'APC cet hiver. Des capteurs sont posés dans certains appartements et les espaces communs de l'immeuble, avant et après travaux pour évaluer le gain de performance énergétique après travaux, le confort et la qualité de l'air intérieur.

Enfin toutes les copropriétés lauréates à Eco-rénovons Paris vont pouvoir bénéficier après travaux d'un suivi de leurs consommations, facilité avec le développement d'un observatoire métropolitain de la rénovation piloté par l'APC. L'enjeu après travaux : mettre l'accent sur la maîtrise d'usage, soit le rôle des comportements de l'utilisateur au sein de son logement.

Comment candidater ?

Les copropriétés intéressées peuvent se renseigner auprès d'un conseiller éco-rénovation de l'APC ou inscrire directement leur copropriété sur la plateforme [CoachCopro](#) ([coachcopro.paris](#)), porte d'entrée du programme Eco-rénovons Paris. Les conseillers guident les copropriétaires dans la réflexion de leur projet et l'élaboration de leur candidature **à boucler avant le 30 juin 2018**.

Une fois lauréate, la copropriété sera accompagnée tout au long du projet par les conseillers éco-rénovation des opérateurs Soliha et Urbanis : dès la réalisation de l'audit énergétique, jusqu'à la fin des travaux en passant par la recherche de professionnels et l'élaboration du plan de financement.

Prenez rendez-vous avec un conseiller de l'APC :

- Par téléphone : 01 58 51 90 20
- Par email : info-conseil@apc-paris.com
- En ligne : www.apc-paris.com

Contact presse

Paula Torrente | paula.torrente@apc-paris.com | 01 58 51 90 38